

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

neergelegd/ontvangen op

Réservé
au
Moniteur
belge



26087852

01 JULI 2026

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

Greffe

N° d'entreprise : 0463 315 154

Nom

(en entier) : **Fonds de pension Proximus**

(en abrégé) :

Forme légale : **Organisme de financement des pensions**Adresse complète du siège : **boulevard du Roi Albert II 27, 1030 Bruxelles****Objet de l'acte : Démission - nomination**

(extrait de l'assemblée générale annuelle du 13/05/2026)

Point 6. Nomination et renouvellement d'administrateurs

6.1.L'assemblée générale est informée que Monsieur S. De Clerck a donné sa démission en tant que président et administrateur en date du 15/04/2026.

L'assemblée générale est informée que Madame Catherine Vandendorpe a donné sa démission comme administrateur en date du 15/04/2026.

L'assemblée générale est informée que le mandat des personnes suivantes prend fin lors de cette réunion :

-Madame Valérie Vermeire

-Monsieur Bart Defieuw

-Monsieur Vincent Lantin

-Monsieur Guydo Roelandt

-Monsieur Olivier Bulinckx

-Monsieur Jean-Claude Philippon

6.2.L'assemblée décide de renouveler les mandats de :

-Monsieur Vincent Lantin, avenue Maréchal Joffre 64/2, 1190 Forest, pour une période de 3 ans, jusqu'à l'AG de 2029

-Monsieur Bart Defieuw, Biesstraat 99, 3191 Hever, pour une période de 3 ans, jusqu'à l'AG de 2029

-Monsieur Olivier Bulinckx, avenue Houba de Strooper 790/5, 1020 Bruxelles pour une période de 3 ans, jusqu'à l'AG de 2029

-Monsieur Jean-Claude Philippon, Luikstraat 2 B0702 8400 Ostende pour une période de 3 ans, jusqu'à l'AG de 2029

6.3.L'assemblée décide de nommer comme administrateur les personnes suivantes :

-Madame Morgane de Montlivault, résidant rue Constant Legrève 57, 1300 Limal en remplacement de V. Vermeire comme administrateur pour une période de 3 ans, jusqu'à l'ag de 2029

-Monsieur Geert Depoortere, résidant avenue Durme 38/00-01, 9160 Lokeren en remplacement de G. Roelandt comme administrateur pour une période de 3 ans, jusqu'à l'ag de 2029

6.4. L'assemblée est informée de la candidature des personnes suivantes, pour lesquelles nous sommes en attente de l'approbation préalable de la FSMA :

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

- Madame Cécile Coune , résidant rue du Duc 68, 1150 Bruxelles en remplacement de M. Stefaan De Clerck comme administrateur et président pour une période de 3 ans, jusqu'à l'AG de 2029

-Monsieur Stijn Bijmens, résidant Herkkantstraat 87, 3512 Hasselt en remplacement de Madame Catherine Vandenborre pour une période de 3 ans , jusqu'à l'AG de 2029

Après réception de l'approbation préalable de la FSMA, ces personnes pourront être officiellement nommées comme administrateur soit par cooptation lors d'un prochain conseil d'administration, soit par une assemblée générale extraordinaire.

6.5 Tous ces mandats ne sont pas rémunérés.

6.6.La réunion décide de donner tous les pouvoirs à Madame Olivia Rolin et Madame Inge Goossens, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, pour accomplir les éventuelles formalités auprès du greffe du tribunal de l'entreprise en vue de la publication dans les Annexes au Moniteur belge.

(extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 24/06/2026)

3.Nomination d'administrateurs

3.1. Le conseil décide de coopter Madame Cécile Coune , résidant rue du Duc 68, 1150 Bruxelles en remplacement de M. Stefaan De Clerck comme administrateur jusqu'à l'AG de 2027. Le mandat n'est pas rémunéré.

3.2.Le conseil nomme Madame Cécile Coune comme présidente du Conseil

3.3.Le conseil décide de coopter Monsieur Stijn Bijmens, résidant Herkkantstraat 87, 3512 Hasselt en remplacement de Madame Catherine Vandenborre jusqu'à l'AG de 2027.

Le mandat n'est pas rémunéré.

3.4.La réunion décide de donner tous les pouvoirs à Madame Olivia Rolin et Madame Inge Goossens, agissant séparément, avec pouvoir de substitution, pour accomplir les éventuelles formalités auprès du greffe du tribunal de l'entreprise en vue de la publication dans les Annexes au Moniteur belge.

Pour extraits certifiés conformes,

Madame Olivia Rolin, secrétaire